

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis: 1 an \$3.00; 6 mois \$1.50
Édition Hebdomadaire, grand journal de 8 pages
Canada et États-Unis: 1 an \$1.00; 6 mois 0.50
L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois.
Tout semestre commencé se paie en entier.

BOUCHER de LABRUERE

EDITEUR-PROPRIETAIRE

ANNONCES

Première insertion 20 centime la ligne
Insertions subséquentes 5
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 25c. chaque
Tous avis spéciaux, 20c. la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.
Bureaux et Ateliers: Rue des Cascades, No. 59.

CALENDRIER.

Jour	Janvier	Soir	Lever	Con.
12 Jan. De l'Octave.	7 41	4 37		
13 Ven. Octave de l'Épiphanie.	7 40	4 38		
Nouvelle Lune le 14, à 3h 44m du matin.				
14 Sam. St. Hilaire, Evêque.	7 40	4 39		
15 Dim. St. Nom de Jésus.	7 39	4 40		
16 Lun. St. Marcel, Pape.	7 38	4 41		
Quarante Heures à St. Joseph de Sorel, le 16.				
17 Mar. St. Antoine, Abbé.	7 37	4 42		
18 Mer. Ombre de St. Pierre.	7 37	4 43		

LE JOURNAL DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 12 Janvier 1888.

GRANDE CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Mardi matin, s'ouvrait, au palais de Justice, sous la présidence de l'hon. B. de LaBruère, la septième convention annuelle de la société d'Industrie laitière de la Province de Québec.

Il y avait foule et nous avons surtout remarqué un grand nombre d'étrangers venus de paroisses lointaines pour encourager par leur présence cette société qui joue un si grand rôle dans la richesse et le bien-être du cultivateur Canadien.

La première séance fut employée pour affaires de routine et, vu l'heure avancée on ajourna à 1 h. p.m.

Advenue l'heure de l'ajournement, la foule se pressa, plus nombreuse, plus compacte que l'avant-midi, dans la salle de réunion.

Parmi les personnes présentes on remarquait, entr'autres, les messieurs dont les noms suivent :

Les Révérends Gravel, G. V. ; Chartier, Proc. Séminaire; Provancher; Montminy, curé de St Agapin de Lotbinière; Gerin, curé de St Justin de Maskinongé; Prince, chanoine, curé de St Maurice; Béliveau, curé de St Ursule; Larochelle, Evêché; Côté; Père Maricourt, Prieur des Dominicains; Père Antoine, Prieur du Monastère de la Trappe d'Oka; Père Jean-Baptiste, Procureur de; M. M. Lesage, député ministre de l'Agriculture; Dr Couture, Lévis; J. C. Chénais, St Denis de Kamouraska; Marsan, professeur de l'école agricole de l'Assomption; N. Bernatchez, député de Montmagny; Beauchamp, député des Deux-Montagnes; Brodeur, St Hugues; Émile Roy, St Pie; M. McDonald, Acton-Val; A. Casavant, ex-M. P. P. St Dominique et une foule d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'il devait y avoir de 250 à 300 personnes dans la salle de réunion.

Si l'on tient compte de la rigueur du climat dont nous a gratifiés la journée d'hier, on ne peut dire autre chose que l'auditoire était très-nom breux et tout à fait choisi.

L'hon. Président de la société prononça le discours d'ouverture; voici le texte même des paroles que, sous forme de remarques, prononça l'hon. monsieur.

Nous conseillons à nos lecteurs de le lire attentivement; ils y trouveront, un grand nombre d'entre eux, le secret de leur succès et des conseils pour la continuation de ce même succès.

Messieurs, Aujourd'hui s'ouvre la septième convention annuelle de la société d'Industrie laitière de la province de Québec.

L'an passé nous nous réunissions aux Trois-Rivières où nous étions accueillis par la population entière avec les marques d'une grande bienveillance. Sa Grandeur Mgr Laflèche, l'hon. Juge Bourgeois, l'hon. M. Malhot, maire de la cité, les citoyens et même les dames avaient daigné honorer de leur présence la séance d'ouverture de la convention.

Comme président, je suis heureux, messieurs, de vous souhaiter la bienvenue, cette année, dans la progressive cité de St Hyacinthe.

Ceux d'entre vous qui n'ont point visité cette ville depuis quelques années ne se sent pas sans remarquer les transformations qui ont eu lieu par suite de l'augmentation de la population, de l'élégance des constructions nouvelles et de l'importance des manufactures qui ont été érigées.

Au titre de ville manufacturière, St Hyacinthe joint celui de centre agricole, et des réunions aussi importantes que celle de ce jour exercent sur les cultivateurs des alentours la plus salutaire influence.

Je constate avec plaisir la présence ici d'étrangers de distinction, agriculteurs et

amis de la classe agricole. J'en éprouve une joie d'autant plus vive que j'y vois un bel aux présage pour l'avenir de notre agriculture.

Elle progresse, il est vrai, mais elle a besoin d'encouragement; elle a besoin particulièrement que la science précède la pratique et que ce ne soit point la routine qui fasse agir le cultivateur, mais l'intelligence éclairée par l'étude et la réflexion.

C'est un des buts que se sont proposés les fondateurs de la société d'Industrie laitière, et lorsqu'on compulse nos rapports annuels depuis 1882, lorsqu'on lit les conférences qui ont été faites dans nos réunions, lorsqu'on réfléchit sur les sujets qui y ont été traités, on ne peut s'empêcher de conclure que notre association, tout en étant dévouée, a par son caractère général, fait un très-grand bien dans la province, en contribuant dans une large mesure, à imprimer au mouvement agricole une impulsion forte et vive.

Consultons les statistiques. Un état, publié par le gouvernement de Québec en 1881, indique que l'on comptait alors, dans la province, 13 fromageries, 30 beurriers et 5 fromages. C'étaient les fromages d'États-Unis, de St-Jacques, de Bagot et de Nicolet qui possédaient le plus grand nombre de fromageries.

Il y a actuellement dans la province 59 fromageries et 425 fromagers. J'ai le droit de croire que notre association n'a pas été étrangère à cette augmentation qui donne par elle-même la preuve que l'industrie laitière est une des branches les plus rémunératrices de l'agriculture en général et qui constate également que notre fromagerie est justement appréciée sur les marchés d'Angleterre.

L'inspection des fromageries par les employés de notre association a été opérée avec une révolution presque complète dans la manière de fabriquer le fromage. Des défauts considérables dans la fabrication ont été corrigés par l'enseignement donné par nos inspecteurs et, quoique nous ne soyons point arrivés sous ce rapport à la perfection desirable, on peut néanmoins se fier de l'avoir, depuis cinq ans, inculqué à plusieurs personnes qui croyaient bons fromagers des notions qu'elles n'avaient point auparavant. Citons, comme preuve, qu'il y a 206 fromages, 143 ont adopté la nouvelle méthode de fabrication enseignée par nos inspecteurs.

Le nombre des fromages inspectés s'élève, pour la saison de 1887, à 241.

A la fromagerie-école de M. Misal Archambault, à St-Hyacinthe, cinquante-six personnes, l'été dernier, ont été venues, soit apprendre les procédés de fabrication, soit se perfectionner dans leur art. Depuis quatre ans que l'école existe, 173 personnes y ont étudié la fabrication, et M. Archambault mérite des éloges pour le rôle qu'il joue dans l'accomplissement de ces devoirs. J'espère que le gouvernement nous fournira les moyens de continuer l'école.

Lorsque j'en suis à parler de la fabrication de notre fromage, j'ai lu, il y a quelques jours, dans le "Citizen" d'Ottawa, une correspondance que je crois de mon devoir de vous mentionner.

Le correspondant attirait l'attention des fabricants de fromage canadiens sur une loi passée à la dernière session du parlement d'Angleterre, et qu'il désignait sous le nom de "Milk and Dairies Act."

Cette loi renfermerait des dispositions tellement sévères qu'elle devrait être soigneusement examinée par les Canadiens qui font le commerce avec le Royaume-Uni. Le correspondant donne comme exemple qu'un commerçant qui exposerait en vente du fromage Cheddar Canadien, comme fromage Cheddar, sans y ajouter l'épithète "Canadien", serait passible d'une forte amende. Or, comme le fromage du Canada est si favorablement apprécié en Angleterre, nos exportateurs feraient bien d'estamper le "fromage canadien" aux dispositions de la loi anglaise.

En disant que le fromage canadien est si apprécié au-delà de l'Atlantique, ça me rappelle cette anecdote que j'ai lue à la presse, à la fin de décembre, annonçant que notre fromagerie, en effet, est si bien appréciée par les gourmets, qu'à Noël plusieurs anglais, faute de pouvoir s'en procurer, avaient attrapé la coqueluche.

Les derniers rapports officiels annoncent que, durant l'année se terminant le 30 juin 1886, les exportations de fromage, de provenance canadienne, se sont élevées au chiffre de 78,112,927 livres, représentant une valeur de \$6,754,626.

En se rappelant que, la première année de la confédération, l'exportation du fromage ne représentait que six millions de livres, le pays n'a qu'à se féliciter d'avoir pu, en dix-huit ans, l'augmenter de 72 millions.

Durant la saison de 1887 il a été exporté du port de Montcal, du fromage pour une valeur de \$6,371,604, contre \$4,346,759, l'année précédente; ou, si l'on veut, il a été exporté l'été dernier 1,104,065 boîtes contre 891,965 boîtes en 1886.

On constate avec peine que, depuis 1881, nos exportations de beurre ont diminué de moitié. L'industrie du beurre n'est pas aussi avancée que celle du fromage, et vous levez bien, messieurs, d'en étudier sérieusement les causes.

Il n'y a pas de doute que la fabrication du beurre à la maison laisse beaucoup à désirer, et, avouons-le, nombre de personnes ignorent les procédés à adopter pour pouvoir produire un article de première qualité et propre à l'exportation. Il faudrait vulgariser davantage les meilleures méthodes de fabriquer le beurre.

A ce propos j'émettrai l'opinion que, si les vaillantes femmes de cultivateurs étaient spécialement invitées à assister à nos séances, elles en retireraient d'abord un grand profit pour elles-mêmes et avec leur perspicacité habituelle, elles acquerraient des connaissances qui leur permettraient d'exercer une bénigne influence sur leurs maris et d'opérer sur la fermeté des réformes importantes.

Avant de mettre fin à mes remarques, je ne puis m'empêcher de faire allusion à l'exposition provinciale tenue à Québec, l'automne dernier, en rapport avec le sujet qui nous occupe.

Notre société, depuis sa fondation, s'est particulièrement occupée de l'amélioration du bétail et, spécialement, de la vache canadienne dont les qualités laitières sont hautement appréciées. Un de nos membres les plus distingués, M. Ed. A. Barnard, a exposé un troupeau Jersey-Canadien qui a attiré l'attention des visiteurs et a été l'objet d'un rapport très-flatteur d'agriculteurs pratiques. Ce rapport porte la signature du savant professeur Brown, du collège d'Agriculture d'Ontario, du Comte et de M. Israël Tarte, et, en rendant hommage au mérite et aux efforts de M. Barnard, il constate aussi que la province de Québec est essentiellement propre à l'industrie laitière.

En effet, le cultivateur soigneux, actif, réfléchi, peut trouver dans l'industrie laitière une source de grands profits, mais à condition de puiser, là où il le croira le plus utile, l'enseignement dont il a besoin, à condition de faire trêve à la routine et d'étudier l'art de cultiver la terre. Ce qui manque aux fils de cultivateurs, c'est une bonne instruction agricole sans laquelle on ne peut se maintenir au niveau du progrès des autres peuples.

Je lisais, ces jours-ci, que, dans l'état du Wisconsin, il y avait 82 clubs agricoles. Pourquoi chacune de nos paroisses ne posséderait-elle pas son club agricole? Pourquoi aussi ne pas se faire inscrire membre de la Société d'Industrie laitière, afin de pouvoir lire les rapports qu'elle publie, chaque année, et qui renferment des écrits très-pratiques sur les différentes branches de l'agriculture?

La réponse est dans le bon vouloir de tous.

Je termine ici mes remarques en vous remerciant de votre bienveillante attention.

LA DETTE DU COMTE DE SHEFFORD AU FONDS D'EMPRUNT MUNICIPAL

Nous lisons dans le "Journal de Waterloo":

On nous assure que M. Auger ne tire pas peu de gloire de ce qu'il a réussi à faire consentir les membres du cabinet Mercier à régler cette question. Cette besogne n'était assurément pas un travail d'Hercule, surtout après que tous les documents, affidavits, etc., nécessaires eurent été préparés par le préfet, M. E. Slack. D'ailleurs M. Mercier et ses collègues avaient intérêt à ne pas se laisser prier; il doit y avoir bientôt une élection dans le comté, et comme les petits présents entretiennent l'amitié, ils se sont laissés approcher facilement et, aussi, facilement persuader. Les malins disent que les boîtes de cigares de la manufacture de Granby y ont été pour quelque chose, mais nous n'en croyons rien; des membres du cabinet Mercier, ça ne fume que du tabac canadien dans de bonnes pipes de paille.

Les journaux qui croient que le gouvernement Mercier a fait la une grosse générosité vis-à-vis du comté de Shefford se trompent grandement. Le gouvernement n'avait pas que la réclamation de \$252,000, y compris les intérêts, qui vient d'être réglée, contre les habitants du comté de Shefford. Il en reste d'autres plus sérieuses et qui pèsent bien plus lourdement sur les contribuables qui y sont obligés: ce sont celle de \$48,000 contre la municipalité du canton de Granby, celle de \$48,000 aussi contre la municipalité du canton de Roxton, celle de \$25,000 contre la municipalité du canton de Stukely Nord, celle de \$16,000, contre la municipalité du canton de Stukely Sud, et enfin celle de \$92,000, contre la municipalité du canton de Shefford. Or, avant l'arrivée des libéraux au pouvoir, nous avions la promesse du gouvernement Ross que toutes ces réclamations allaient être réglées en même temps, et à des conditions qu'il est

inutile de faire connaître maintenant, mais qui étaient des plus faciles.

La réclamation du gouvernement contre la municipalité du comté de Shefford ne pouvait être maintenue sans qu'il y eût une injustice commise. Les \$215,000 que le comté de Shefford avait obtenus du fonds d'emprunt municipal ont été, à l'exception de la somme de \$15,000, versées dans le fonds de la compagnie du chemin de fer Stanstead, Shefford et Chambly, sous le titre d'actions. Si, dans le temps, le gouvernement eût accordé des subsides aux chemins de fer comme il le fait aujourd'hui, le comté n'aurait pas eu besoin de contracter cet emprunt et de prendre ces actions dans la compagnie. Au reste, notre comté a cédé de bon cœur, au gouvernement, ces actions au montant de \$200,000, et il a de plus consenti à lui donner quittance de la somme de \$36,000 qu'il réclamait pour arrérages d'indemnité sur l'abolition de la tenure seigneuriale.

Nous croyons ne pas nous tromper en prédisant que les municipalités de canton que nous avons mentionnées plus haut, qui restent en dette avec le gouvernement, s'apercevront plus tard que le règlement qui vient d'être effectué, et dans lequel on les a ignorées, aura été loin d'être avantageux pour elles et qu'on a commis une grande faute en réglant ainsi séparément.

Mystérieux assassinat.—Un nommé Robert Hamilton, le domestique de confiance de M. A. J. Drexel, de Philadelphie, a été assassiné à Ashbury Park [New Jersey] dans des circonstances mystérieuses.

Hamilton a été trouvé sans connaissance dans un petit pavillon dépendant de la maison de M. William Bennett. Il avait à la tête une horrible blessure qui aurait été faite sans aucun doute avec une hachette, et une contusion à la tempe droite. Les poches avaient été retournées et sa montre en or, valant, dit-on, \$100, avait disparu. L'enquête du coroner aura lieu aujourd'hui.

Ce crime a causé une grande émotion à Ashbury Park, et déjà M. Drexel a offert une récompense de \$1000 pour l'arrestation de l'assassin. Une autre récompense de \$250 a été offerte par le Tutuola Club, et enfin on croit que l'Etat en offrira une troisième de \$500.

Laboratoire du Collège de St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, 7 novembre 1887.
A la demande de la "Compagnie de l'Eau Minérale de St-Hyacinthe," j'ai analysé un échantillon de l'eau "PHILUDOR" prise à la source, et je certifie que j'ai obtenu pour 10,000 dix mille parties les dosages suivants:

Hydrogène de Sodium.....	0.4213
" Fer.....	0.3700
" Manganèse.....	0.1142
" Magnésium.....	0.6482
Chlorure de Lithium.....	0.0745
" Magnésium.....	0.4457
" Potassium.....	0.2305
" Sodium.....	0.9227
Sulfate de Barium.....	0.0833
" Strontium.....	0.0239
" Calcium.....	0.3195
Soufre.....	0.0087
Alumine.....	0.0415
Silice.....	0.2457
Acide Carbonique libre (26 pouces cubes)	0.4610
Acide Carbonique (formant les Bi-Carbonates)	0.9828
Acide titrique.....	traces

Résidu fixe à 180° C. de 10,000 parties.....44.4270
Poids spécifique à 15° C.....1.009

Cette eau se recommande par elle-même de Fer et de Manganèse qu'elle tient en dissolution.

C. P. Croquerre, Ptre M. A.

Professeur de Chimie et Analyste.

T. Robitaille, à St-Hyacinthe.
Cet rapport est maintenant approuvé par nos meilleurs médecins et il est constaté que cette eau est un des plus efficaces toniques pour soulager la dyspepsie, et nous, la Compagnie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe, vous conseillons de consulter votre médecin afin que vous soyez convaincus des grandes vertus curatives que le Philudor possède.

En vente chez les pharmaciens, restaurateurs et épiciers. Embouteillé par la Compagnie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe, fabricant de Soda, Ginger ale, Cidre, Champagne, etc, coin des rues Mondor et Cascades.
26 octobre 1887.

NOUVELLE INVENTION

Pas de Mal de Dos.
Facile à manier.
7 cordes et 3 de hêtre ont été scellées par un homme en 9 heures de temps. Des centaines de passages ont été de 5 à 6 cordes, chaque jour. C'est exactement ce dont chaque ferrière s'échoua à besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera, l'agence. Pas de droit de payer. Nos fabrications dans la Canada. Envoyez pour avoir le Catalogue Illustré, ALFRED FOLBERT, SA VING MACHINE CO., 208 et 211 S. Canal St., Chicago, Ill.
à 15 c 88

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1887.
"Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement citer cinquante personnes prêtes à certifier de la rapidité avec laquelle j'ai guéri."
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la
Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et chaque mouvement de mon corps le pean se faisait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à se produire; peu à peu les plaies se sont éclaircies, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable, et je leur dis ce que le vous racontez aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1887.
A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

CHAUFFEZ VOTRE MAISON A L'EAU CHAUDE —AVEC LE— CALORIFERE

"MANNY"



Cet appareil est proclamé par tous ceux qui le connaissent le plus durable, le plus économique et le plus sûr. Voici pour prouver cet énoncé un certificat qui sera suivi d'autres de même nature.

Maître attentivement: Collège St Rémi, 16 avril 1887.
L'Association Hydro-Chlorique, Messieurs,
J'ai le plaisir de vous dire que le système de chauffage posé l'été dernier dans le collège St Rémi, par l'Association Hydro-Chlorique de Montréal, nous a donné pleine satisfaction tant pour le confort et la propreté que pour l'économie du combustible.

Malgré que la maison n'ait été pourvue de ses doubles chaudières que sur la fin de février, nous avons pu traverser cette époque rigoureuse de l'hiver sans avoir eu aucunement à souffrir du froid, grâce à votre système de chauffage.

Je demeure bien sincèrement, Votre tout dévoué serviteur
P. L. DUGAST, S.V. Directeur

Demandez notre catalogue illustré ainsi que notre liste de certificats et références. L'Association Hydro-Chlorique No. 1608 rue Notre Dame Montréal
18 juin 87

A VENDRE

Une magnifique terre de 90 arpents en superficie, dont 83 arpents en parfait état de culture et le reste en beau brin franc, y compris une section de mille chaudières. Cette propriété se trouve située dans le rang de l'Amoy, en la paroisse de St Denis, comté de St-Hyacinthe. Elle est bien bâtie, fournie d'eau par deux puits artésiens creusés sous les bâtiments et ne taisant jamais, et se trouve à trois milles du village de St Charles, à quinze arpents d'une fromagerie, à six arpents d'une bonne école. En achetant la terre on pourra aussi se procurer les animaux qui s'y trouvent. Le soussigné offre également en vente une terre à bois au rang Salvail, d'une demi arpent sur front, bien couverte d'épinette rouge et de bois franc. Les conditions de paiement seront faciles. S'adresser à
JEAN-BAPTISTE ANGÈRE,
7 Nov 87—2m.

QUELQUES CONSEILS POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS
Dose:—Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée. Gastralgie, Perturbation d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Pilules Bilières, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médicament du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la toux. Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de l'indigestion, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres douleurs causées soit par débilité, soit par obstruction, sont guéries par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente chez tous les Pharmaciens.

PAQUETTE & GODBOUT

GOIN D'UN RUA
Williams & St Casimir
ST HYACINTHE.

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies,

Moulures de toutes sortes etc.

Aussi: Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Un planer, embouteilleur et un séchoir ont été ajoutés à l'établissement afin de donner entière satisfaction du public.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

On n'emploie que du bois de première qualité.

"BELL" ORGANS

Unapproached for Tone and Quality.

CATALOGUES FREE.

BELL & CO., Guelph, Ont.

Les Lunettes et Lorgnons

—DE—

B. LAURENCE.

Recommandés par le Président de l'Association Médicale du Canada, le Président du Collège des Médecins et Chirurgiens et presque tous les hommes de l'art faisant autorité en ce pays.

B. LAURENCE

Durera autant que six paires de lunettes ordinaires; elle préserve en outre l'œil de tout affaiblissement en ne permettant pas mais au contraire le soulageant.

La vraie lunette taillée dans le

CAILLOU BRÉZILIEN

se trouve chez tous les agents et quiconque désire un repos salutaire pour ses yeux, doit s'adresser chez le

Dr J. H. L. ST GERMAIN, St-Hyacinthe.

26 octobre 1887—2m

REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

Nous avons par devers nous la circulaire suivante, que nous reproduisons in extenso :

Québec, 1er décembre 1887.

Monsieur,
Mon attention ayant été appelée sur la manière irrégulière dont les registres de l'état civil sont tenus par les fonctionnaires des différentes dénominations religieuses, je crois devoir vous engager à redoubler de vigilance et de zèle, afin que les lois, qui régissent cette partie si importante de la justice administrative, soient observées avec la plus stricte exactitude.

Pour faciliter et diriger vos efforts vers ce but, je soumetts à votre diligence la circulaire suivante :

"I. L'article 1237 du Code de Procédure Civile et ses amendements exigent que le double du registre qui reste entre les mains du fonctionnaire religieux soit relié d'une manière solide et durable, et qu'à ce double soit attachée une copie : 1o, du titre du Code Civil relatif aux actes de l'état civil ; 2o, des chapitres 1, 2 et 3, du titre 5 du même Code, relatifs aux mariages ; 3o, de l'acte 32 Victoria, ch. 26.

"II. Les doubles qui doivent être déposés au greffe, bien que la loi n'en contienne pas une disposition expresse, doivent être durables et convenables et autant que possible d'un format uniforme.

"III. D'après l'article 45 du Code Civil, lorsque les registres sont présentés pour être numérotés et paraphés, aucune entrée quelconque ne doit y avoir été faite.

"A vous donc, Monsieur, lorsque les registres vous sont ainsi présentés pour être authentifiés, de voir à ce que les conditions mentionnées dans les trois sections qui précèdent aient été remplies ; et, si elles ne l'ont pas été, de refuser péremptoirement le concours de votre ministère et d'en faire un rapport spécial au Procureur-Général.

"IV. L'article 46 du Code Civil défend de laisser des blancs dans les registres. On m'informe, cependant, qu'un bon nombre de desservants se permettent de n'inscrire les actes que sur une seule page des feuillets, laissant le verso ou le recto en blanc.

Je vous prie d'avertir ces messieurs de vouloir bien mettre fin à cet abus, et, s'ils ne se conforment pas à cet avertissement, d'en faire rapport au Procureur-Général immédiatement.

"V. L'article 47 du même code ordonne que, dans les six premières semaines de chaque année, un des doubles soit déposé au greffe. Veuillez spécifier, dans le procès-verbal, que l'article 48 vous commande de faire dans les six mois à compter de ce dépôt : ceux des desservants qui ont fait ce dépôt dans les six semaines réglementaires, ceux qui ne l'ont fait qu'après, et ceux qui ne l'ont pas fait du tout.

"VI. Veuillez signaler aussi dans ce procès-verbal toutes les autres irrégularités que vous aurez remarquées.

"Enfin vous êtes prié de rappeler à la mémoire des délinquants l'article 53 du Code Civil, qui se lit comme suit : "Toute contravention aux articles du présent titre de la part des fonctionnaires y dénommés, qui ne constitue pas une offense criminelle punissable comme telle, est punie par une amende qui n'excède pas quatre-vingt piastres et n'est pas moindre de huit."

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
HONORÉ MERCIER,
Procureur-Général."

Cette circulaire inspire au *Courrier du Canada*, entre autres, les réflexions suivantes :

Cette circulaire, dit le *Courrier*, a été adressée à tous les protonotaires et généralement à la plupart des curés de la province de Québec.

Elle a été reçue par les membres de ce corps vénérable avec toute l'indignation qu'elle mérite. Jamais, croyons-nous, il ne leur a été adressé une pièce aussi impertinente et aussi insultante.

La circulaire du premier-ministre n'est pas seulement déplorable dans ses formes, elle est maladroite, imprudente, grosse de discussions et de combats. Elle peut ouvrir une question brûlante, qui ne donnerait certainement à l'Etat ni gloire, ni prestige, ni avantage aucun.

Nos prêtres rendent à la société civile le service de tenir ce que nous appelons, dans notre jargon de 89, les *Registres de l'état civil*, mais ce qui devrait plutôt être désigné sous le nom que lui donnaient nos pères : *Registres de l'état des personnes*, ou *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*. C'est un service que notre patriotique clergé rend volontiers, avec l'approbation de Nos Seigneurs les Evêques. Mais, en dépit du ton affecté par nos vieilles lois reproduites dans nos lois modernes, c'est un service que l'Etat n'aurait pas eu le droit d'imposer aux ministres du culte.

Nous savons qu'il appartient à l'Etat de veiller à tout ce qui concerne la preuve des naissances, des mariages et des décès. C'est là un de ses devoirs envers les citoyens et les familles. Qu'il nomme des fonctionnaires pour constater les naissances, les mariages et les décès, il en a certainement le droit. Mais s'il trouve dans les ministres du culte des auxiliaires dévoués et particulièrement compétents, qui acceptent d'exercer gratuitement ces fonctions délicates

et importantes, le moins qu'il puisse faire en retour, c'est de les traiter avec tous les égards et toute la *gratitude* possibles.

On ne peut nier que la tenue des doubles registres est une charge pour les prêtres. L'Etat ne leur fournit même pas les registres. Ce sont les églises et congrégations qui doivent les fournir, en vertu de l'article 43 du code civil.

Ainsi, non seulement l'Etat ne paie pas nos curés et desservants pour le travail qu'il leur demande, mais encore il fait fournir les registres et fait payer les frais des *paraphes* et des *quotes* par les fabriques. Et l'on appelle *fonctionnaires* ces prêtres qu'on ne paie pas, et à qui on impose le soin de tous les déboursés nécessaires !!

C'est après s'être bien rendu compte de la position réelle de nos curés vis-à-vis l'Etat qu'on est renversé par la circulaire de M. Mercier. On dirait un ministre parlant de messagers, un marguillier parlant de bedeaux. M. le procureur-général appelle les ministres du culte, des *fonctionnaires de différentes dénominations religieuses*, il fait claquer le fouet de la pénalité sur la tête des *délinquants* !!

Des *délinquants* !! le mot est heureux. M. Mercier. Des *délinquants* !! les curés qui font pour rien votre ouvrage, et à qui vous ne fournissez même pas leur papeterie !

A supposer même que les irrégularités fussent telles qu'on les représente, ce qui n'est pas, la circulaire n'en serait pas moins déplacée, impertinente et injuste. Règle générale, nous le savons, les registres sont parfaitement tenus.

Nos Seigneurs les Evêques, dans leurs visites, donnent toujours à ce sujet la plus minutieuse attention. Si l'on a quelque plainte à faire, qu'on s'adresse donc aux évêques. C'est avec les Pasteurs du clergé qu'on doit s'entendre.

Mais non ; la circulaire repose sur une donnée exagérée, et sur un principe absolument faux ; elle est une insulte au clergé de cette province, insulte imméritée, et que M. Mercier, procureur-général, aurait dû être le dernier à commettre.

OBSEQUES

Le mercredi, 4 courant, avaient lieu, en l'église de St-Liboire, toute parée d'insignes de deuil pour la circonstance, les obsèques de dame Victorine-Everilde Elise Gigon, épouse de M. John Morel, député-régistrateur du comté de Bagot, décédée le samedi précédent, 31 décembre.

Dans la foule attristée et recueillie, accourue pour rendre son dernier témoignage d'estime à la mémoire de la défunte et pour payer un légitime tribut de sympathie à son époux inconsolable, on remarquait MM. H. R. Blanchard, P. S. Gendron, L. S. Adam, S. Casavant, G. Daignault, J. St Germain, A. Boivin, L. A. Choquet, Ed. Mallette, Louis Lussier, de St Hyacinthe ; MM. P. E. Roy, A. A. Roy, Pierre Marin, L. N. Belisle, Dr St Jacques, Dr Charbonnault, A. Ledoux, de St Pie ; MM. D. Denis, A. Larochelle, Allard, T. E. Delorme, de St Siméon ; M. Milton MacDonald, d'Acton Vale ; MM. Fafard, Pilon, M. P. P., d'Upton ; M. V. Vachon, de St Dominique ; M. Léveillé, de Ste Rosalie ; M. N. Gauthier, de St Damase, et nombre d'autres étrangers dont le nom nous échappe.

Au cheur, avaient pris place MM. les abbés Hardy, curé de St Pie ; Pratte, curé de St Simon ; Gauthier, curé de St Damase ; V. Roy, vicaire de St Dominique ; Prince, chanoine ; Gendron et A. Roy, professeurs au Séminaire de St Hyacinthe.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Prince, le service chanté par M. l'abbé A. Roy, assisté de diacre et sous-diacre, et M. l'abbé Hardy fit l'absoute.

M. S. Casavant accompagnait sur l'orgue les divers chants de la funèbre cérémonie, lesquels, au dire de tout le monde, ont été rendus avec beaucoup d'effet par une quinzaine de belles et fortes voix.

Les porteurs du corps étaient MM. Alexandre L'Heureux, Nazaire Bertrand, Jacob Quintal, Eusèbe Chaput, Hyacinthe Roireau, Cyprien Brodeur.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. F. Dupont, M. P., de St Liboire ; P. E. Roy, de St Pie ; N. Gauthier, de St Damase ; G. Daignault, de St Hyacinthe.

Après le service, et avant de laisser St Liboire, tous les membres du clergé et la plupart des autres étrangers allèrent offrir l'expression de leurs vives sympathies à M. Morel.

Puisse le souvenir de ces témoignages d'une bonne et franche amitié apporter à notre infortuné ami un peu de consolation dans la grande et cruelle épreuve qui vient de l'atteindre.

Nouvelles Générales.

Au Séminaire.—Lundi prochain, 16 courant, aura lieu la grande soirée dramatique et musicale, que nous avons annoncée pour le 21 novembre 1887, et que des circonstances incontrôlables avaient forcé de remettre.

Le "Malade Imaginaire," comédie en 3 actes par Molière, sera la pièce de fond. Il y aura, durant les entr'actes, chant, harmonie et orchestre.

Les invitations spéciales et autres adressées le 21 novembre dernier vaudront pour lundi prochain. Qu'on se le dise. Portes ouvertes à 7½ hrs. Lever du rideau à 8 hrs.

Upton.—Lundi, le 9 janvier courant, les élections municipales ont eu lieu paisiblement ; M. Alexandre Dorais a été réélu par acclamation et la votation s'est continuée jusqu'à mardi, à une heure après-midi pour les candidats M. Landry, Fortin et M. Euclide Gagnon, ce dernier a été proclamé élu par 17 voix de majorité.

Horrible.—Les dernières nouvelles reçues de Chine portent à un million deux cents mille le nombre de personnes qui ont péri dans l'inondation que nous avons appelée à nos lecteurs dans un des numéros précédents.

C'est, sans contredit, la plus grande calamité des derniers mille ans ; plusieurs millions de malheureux se trouvent sans abri et presque sans pain.

Des fortunes que possédaient, la veille du désastre, des nababs indiens, il ne reste rien aujourd'hui, tout ayant été englouti dans un immense lac de 10,000 milles carrés.

Ces chiffres, à première vue, peuvent paraître exagérés ; mais cette idée d'exagération disparaît quand on pense que le dernier recensement accordé à la Chine 392 millions d'habitants et que les provinces submergées étaient les plus riches et les plus peuplées du pays. Une centaine de villes considérables et au-delà de trois mille villages se trouvent par cette inondation, rayés de la carte de cette contrée.

me sanglant.—Une bagarre épouvantable a eu lieu entre deux groupes de quarantaine d'hommes dans le petit village de St-Jacques, situé à huit milles environ de l'Académie (Pennsylvanie). La rixe de Wisconsin a duré deux jours, pendant lesquels les invités, pour la plupart, se sont indignement enivrés et, par suite, se sont querelés.

elle s'est terminée par une querelle qui n'a pas tardé à dégénérer en une bataille générale. Un pauvre diable nommé Anthony Shinsky et âgé de trente ans, n'a pas reçu moins de cinq terribles coups de couteau à la tête. De plus, est infortuné a eu un bras cassé, deux doigts coupés et un œil arraché de son orbite. Huit autres ont aussi été très grièvement blessés et deux d'entre eux étaient dans un état désespéré aux derniers avis.

Vingt-six personnes tuées.—Une collision a eu lieu entre deux trains-express près de Mappel, Angleterre, le 4 courant. Vingt-six personnes ont été tuées et un grand nombre blessées.

Noyade.—Une bien pénible noyade est arrivée à Frédéricton, lundi midi. John A. Lynche et Alonzo Smiler prenaient un tour de voiture sur le pont de glace, quand tout à coup le cheval et la voiture avec les occupants furent plongés dans une ouverture, et disparurent sous la glace. Smiler reparut au bout de sept minutes et fut recueilli par un soldat de l'Infanterie, mais Lynche, dont les mains étaient prises dans les guides, ne fut trouvé que deux heures plus tard ainsi que le cheval et la voiture. L'homme et le cheval étaient morts.

Immigration.—Les tableaux d'immigration pour le Canada durant l'année qui vient de s'écouler montrent d'après les détails les plus approximatifs que le nombre total des arrivées en Canada a été de 143,162 contre 103,492 durant l'année 1886. L'augmentation apparente est ainsi d'au-delà de 40,000 personnes. Ces chiffres montrent suivant la moyenne de ces statistiques que près de 70,000 colons nouveaux se sont établis en Canada durant 1887.

Lynché par des nègres.—Tout le comté de Pickens (Caroline du Sud) a été mis en émoi par un lynché des plus extraordinaires.

Un jeune garçon de ferme, un blanc nommé Walthrop, a été pendu à un arbre sans autre forme de procès par une foule de nègres indignés. Walthrop, qui était, paraît-il, à moitié fou, avait outragé récemment une petite négresse de treize ans, et celle-ci est morte depuis des blessures que lui avait infligées ce misérable.

Quoique personne n'éprouve la moindre pitié pour Walthrop, son exécution souleva une émotion parmi les blancs de la région et pourrait bien être suivie de terribles représailles.

Terrible accident.—L'année nouvelle ne l'a été en rien à sa sœur précédente ; chaque année nous avons déjà vu nous avoir tournées en rouge de sang. Sur l'immense échiquier du territoire américain les compagnies de chemin de fer jouent avec la vie humaine.

Tous les jours le télégraphe nous apprend un nouveau désastre.

Mardi, une nouvelle hécatombe a été offerte en holocauste au dieu "progrès". Sur le chemin de fer Boston et Portland, un train de voyageurs, composé de huit wagons et de la locomotive, traversait un pont sur la rivière Merrimack quand l'essieu du char tumeur se brisa ; le char a culbuté et les deux suivants ont quitté la voie, faisant une chute considérable et se brisant en pièces.

Il y a une quinzaine de pertes de vie et une soixantaine de blessés.

Voyage périlleux.—Samedi soir de la semaine dernière, M. Joseph Courteau,

charretier, de Nicolet, est parti, avec deux voitures, pour aller conduire des voyageurs à la station de la Pointe du Lac. En revenant vers une heure après minuit, il a perdu son chemin sur la glace du lac St Pierre, tant l'obscurité et la tempête de neige étaient fortes ; impossible de revenir sur ses pas. Alors M. Courteau s'est trouvé tout-à-fait égaré et exposé aux rigueurs de la tempête et qui a sévit avec une violence extrême. Pendant le reste de la nuit, toute la journée de dimanche et la nuit de lundi, M. Courteau est resté à la belle étoile, sur les glaces du lac, sans boire ni manger ; ce n'est que lundi vers 6 heures du matin que le vent et la poudrière ayant un peu modéré, il a pu apercevoir les lumières du rivage de la banlieue de Trois-Rivières. On comprend la joie de M. Courteau en voyant ce signe qui lui sauvait la vie, après avoir erré pendant près de 40 heures à l'aventure, à travers les bancs de neige, au risque de tomber dans les mares et de s'engouffrer à tout jamais dans les flots du fleuve.

Assassinat.—Un nègre de Richmond (Indiana), John Mock, joueur de profession, ayant perdu une certaine somme dans une maison de jeu de Chicago, a déclaré qu'il ne s'en irait pas avant d'avoir tué quelqu'un, et, tirant un revolver de sa poche, il a envoyé une balle dans le cœur d'un spectateur désintéressé, un autre nègre nommé Frank Ball. L'assassin a réussi à prendre la fuite.

Donnez-leur une chance !—C'est-à-dire à nos poumons. Aussi à tout votre système respiratoire. C'est une machine vraiment merveilleuse. Elle ne comprend pas seulement les plus grands tuyaux pour le passage de l'air, mais des milliers de petits tubes et des cavités qui y conduisent.

Quand ceux-ci sont embarrassés et étranglés de matières qui ne devraient pas s'y trouver, vos poumons ne sauraient faire la moitié de leur ouvrage. Et ce qu'ils font, ils ne peuvent le bien faire. Appelez les refroidissements, toux, grippe, pneumonie, catarrhe, consommation ou maladies de la gorge, du nez de la tête ou des poumons, ce sont toutes de mauvaises maladies. On doit s'en débarrasser. Il y a précisément un moyen sûr de le faire. C'est de prendre le Syrop Allemand de Bochee que tout droguiste vous vendra pour 75 cents la bouteille. Quand bien même tout autre remède vous aurait fait défaut, vous pouvez compter celui-ci comme infaillible.

7 sept. 1887.—1 an.

L'EMULSION DE PUTTNER, D'HUILE DE FOIE DE MORUE, ETC.

Est, de l'avis de la profession médicale, la plus recommandable, à cause de ses merveilleux effets curatifs, dans les cas de Consommation Pulmonaire, Rhumes Ordinaires, Bronchites, Maux de gorge, Asthme, Serofules, Maladies des Femmes et des Enfants. Dans les cas de Système Nerveux, tels que : Inquiétudes, Débilité générale, Perte de Vigueur et Faiblesse, Manque d'appétit, Paralysie et dans les fréquentes faiblesses causées par le manque de nourriture suffisante, de la Force Nerveuse, pour les Femmes et les Enfants faibles et délicats, l'Emulsion de Puttner sera reconnue inappréciable. Ce remède est en vente chez tous les droguistes et pharmaciens de la Puisseance.

Dépôt général
BROWN BROTHERS & Co,
Propriétaires
Halifax, N. E.

7 sept. 1887.—1 an.

Mères.—Castoria est recommandée par les médecins pour la dentition des enfants. C'est une préparation purement végétale. Les ingrédients qui la composent sont mentionnés sur l'étiquette qui entoure chaque bouteille. Agréable au goût et sans danger. Soulage la constipation, régularise les intestins, calme la douleur, guérit la diarrhée et les coliques ventueuses, l'état févreux, détruit les vers, empêche les convulsions et donne à l'enfant un sommeil naturel. Castoria est la panacée des enfants, l'amie des mères, 35 doses, 35c.—à 11-88.

Annouces Nouvelles

CARTES DE VISITE

Procurez-vous vos cartes de visite du Jour de l'An à l'imprimerie du **COURRIER**.

AVIS

Il est strictement défendu d'afficher aucun papier sur les poteaux de la Compagnie de Téléphone "Bell."—1-f

Pagnienlo, Fussier & Gendron
AVOCATS
Anc. bureau de Teller, Lussier et Gendron
11 RUE ST DENIS, 11
ST-HYACINTHE

S. PAGNUELLO, C. R. LOUIS LUSSIER
L. A. GENDRON, L. L. B.
St Hyacinthe 12 Janvier 1888.

VOULEZ-VOUS VOUS ETABLIR ?

A vendre, dans la paroisse de Notre-Dame des Bois, deux fermes de 100 acres chacune :
Lot 19 rang 1 : 30 acres de friches, maison, grange, etc., etc. On peut y établir une sucrerie de 1000 érabes. A trois milles de l'église, à 10 milles de la ligne du Pacifique Canadian. Possession immédiate. Titres clairs. Prix : \$500, dont partie comptant et le reste avec termes à 6 par cent d'intérêt.

Lot 19 rang 1 : 40 acres en culture, excellentes terres, terre voisine de l'église. Site avantageux pour commerce au besoin. Possession immédiate. Prix : \$ 000, dont partie comptant et le reste avec termes commodes ci-dessus.

B'adresser à J. A. CHICOTNE,
Bureau du "Pionnier"
Sherbrooke, P. Q.

CASTORIA

pour les Bébés et les Enfants.

"Le Castoria est un remède si propre à l'enfant, que je le recommande comme supérieur à toutes les médecines connues."
Dr. H. A. Acheson,
111 So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

Le Castoria guérit colique, constipation, Les saignements d'estomac, diarrhée, éruption, Vomissements, sommeil, il aide la digestion, Et cela, c'est un fait, sans autre médication.
THE CENTAUR COMPANY, 77 Murray Street, N. Y.

PROVINCE DE QUEBEC } Municipalité du comté de Rouville }

Je, soussigné, GREGOIRE BOMBARDIER, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté de Rouville, donne par les présentes **AVIS PUBLIC** que les terrains ci-dessous mentionnés et désignés, situés dans les municipalités locales ci-après mentionnées seront vendus par **ENCAN PUBLIC** suivant les dispositions du Code Municipal, à MARIEVILLE, dans le Palais de Justice, dans la salle de sessions du Conseil de Comté, MERCREDI, le SEPTIEME jour du mois de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi, à défaut de paiement de taxes municipales et scolaires dues sur chacun d'eux et ci-après détaillées, et des frais encourus, savoir :

Municipalités	Noms des propriétaires	Désignation	Nos du Cadastre	Taxes Scolaires	Municipales	Total
Village de Marieville	Héritiers Léon Blanchard	Un terrain sur la rue Crevier, contenant cinquante pieds de front sur cent six de profondeur, mesure anglaise.	241	\$ 0.26	\$2.15	\$2.41
Do	John Fréchette, fils.	Un terrain sur la rue Bourdage, contenant cinq mille trois cent quatre-vingt pieds en superficie, avec maison.	156	\$1.82	\$8.53	\$10.35
Paroisse de Ste Marie de Monnoir	J. H. Prairie.	Un terrain dans le rang du Cordon, contenant environ trente neuf arpents en superficie.	383	\$2.28	\$9.26	\$11.54
Do	François Savari.	Une terre située dans le rang de la Rivière des Hurons, contenant environ soixante dix-huit arpents en superficie.	365	\$3.08	\$13.46	\$16.54
L'Ange-Gardien	Louis Blain.	Une terre contenant deux arpents de front sur trente de profondeur.	32	\$0.52	\$5.95	\$6.50

Donné à Marieville, le cinquième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.
G. BOMBARDIER,
S.T.C.M.C.R.

GRAND ASSORTIMENT

D'AUTOMNE ET D'HIVER

Chaussures sans coutures!

Brévetées

G. BOIVIN

DE MONTREAL

CLAQUES ET PARDESSUS D'HOMMES FEMMES ET ENFANTS

Chaussures de Drap et en Fautre

POUR HOMMES, FEMMES, ENFANTS

FRANCAISES ANGLAISES & AMERICAINE

Importées.

Assortiment de Bottes des plus complets

CHAUSSURES FAITES SUR COMMANDE

Dans notre établissement. Par des Ouvriers d'expérience.

SAC DE VOYAGE, SACS D'ECOLE, &c.

L. N. LUSSIER & CIE

No. 124 Rue Cascades, St-Hyacinthe.

JOSEPH BRODEUR

RUE CASCADES, ST. HYACINTHE

(BLOC BRODEUR)

M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il lui a donné et espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage. Magasin de Fleur, Grains et Moules de Marchandises Sèches de toutes sortes à toutes sortes de Grains, Vergette et en Coupons à la livre

SONN. GRUEN ETC. Importés directement des Fabriques des Etats-Unis, BLE FLEUR Importés directement du lieu de production. Toiles, Indiennes, Ducks, Den 11 Savons Fins, Rubans, etc. Saindoux, Thé, Sucre, Melasse, etc. Houchoirs, et une variété considérable d'articles indispensables. Toutes espèces de Grains achetés au plus haut prix du marché. **ATRES BAS PRIX** Une visite aux Magasins ci-dessus sera bien servie et à TRÈS BON MARCHÉ. St Hyacinthe, 8 Mai 1884.

GRANDE REDUCTION
—D'ICI AU—
1er FEVRIER 1888
CHIZ
Brousseau Frères, St-Hyacinthe.
Ne manquez pas d'y aller, cela en vaut la peine.
Plus vite vous irez, meilleur sera le choix.

Profitez-en Tous !
4000 lbs DE SUCRERIE VENDUES A 10cts la livre
Au No. 60 Rue Cascade, Saint-Hyacinthe.
Bonbons à la crème, Chocolat à la crème de vanille et Fruits, Oranges, Citrons, Figue, Dates, Amandes, noix, etc.
F. D. RENAULT, Confiseur

ECHOS DU JOUR
Payez—Payez votre abonnement à l'avance.
Ne manquez pas de vous rendre à l'Hôtel-de-Ville pour y entendre deux belles lectures qui y seront données les 11 et 12 janvier.

Lumière électrique—Ces derniers soirs nos rues ont été éclairées que par neuf heures; cet état de choses est dû, paraît-il, à ce que le "Granite Mill", occupant ses employés le soir, a besoin de tout le pouvoir moteur.
Convention—Hier, s'est ouverte en cette ville, la septième convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière. Beaucoup d'étrangers sont en ville. La Société continue ses assemblées aujourd'hui.
Nous donnerons dans notre prochain numéro les détails de cette convention.

La "International Panoram Co" donnera deux [2] de ses grandes lectures illustrées à la salle de l'Hôtel-de-Ville, le 11 et le 12 janvier.
Chez RAYMOND & FRÈRE
Liquors, Whiskey, Bière et Vins, Epicerie, Sucre et Farines, Raisins, etc. Prix réduits pour les fêtes.

Drummondville—Nos élections municipales ont lieu par acclamation. Dans le village, les deux élus sont MM. Wilfrid Simard et Ant. Rochelleau, en remplacement de MM. P. N. Dorion et Alfred Houle. Dans la paroisse, MM. Victor Gagnon, réélu, et J. Bergeron, en remplacement de M. Norbert Lafond. Tout a été paisible.
(Communiqué).

Prisme—Le célèbre Violoniste de Sa Majesté, le Roi des Boîtes, F. G. Prisme, se fera entendre, à St-Hyacinthe, le 31 janvier courant.
On nous informe que la soirée sera des plus agréables et très variée.

Personnel—M. J. de L. Taché, Secrétaire privé de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de notre province, est en ville depuis lundi soir. Il est venu pour assister à la Convention de la Société d'Industrie Laitière dont il est le Secrétaire. Il doit retourner à Québec sur la fin de la semaine.

En ville—M. Napoléon Salvail, médecin, de Hélican, Montana, était de passage en cette ville, samedi dernier.

Assermentation—L'honorable juge Globensky a été assermenté, lundi, en sa résidence, par St Hubert, par l'honorable juge Baby.
Un grand nombre de personnes étaient présentes, parmi lesquelles on remarquait : Sa Grandeur Mgr Fabre, et MM. les abbés Labelle, Sentenne, Rousselot et les honorables juges Mathieu, Church, Taschereau; l'honorable M. Chapleau, l'honorable M. Costigan et les honorables MM. Starnes, Lavolette et un grand nombre de membres du barreau.

Le soir, l'honorable M. Lacoste a donné un dîner officiel aux juges de Montréal, en l'honneur du nouveau juge, M. Globensky.

Allez voir et entendre la grande lecture sur "Paris" le mercredi soir 11 janvier.

Honneur à un compatriote—La société d'Histoire Diplomatique de France vient d'offrir un diplôme de membre titulaire à M. J. M. LeMoine, de Québec, le Président de la Société Royale du Canada, Section Française.

Cette société, présidée par le Duc de Broglie, compte parmi ses membres plusieurs illustrations françaises.

Incendie—Un commencement d'incendie a été appelé, lundi soir, vers 11 hrs., les citoyens à la manufacture de chaussures de MM. Séguin et Lalonde.
Heureusement, quelques personnes qui se trouvaient sur les lieux éteignirent le feu avant même que nos braves pompiers eussent pu sortir leur pompe à vapeur.
Les dommages sont insignifiants, et la cause de ce commencement d'incendie est inconnue.

Départ—Le Rvd Père Plessis, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, est parti hier matin pour Montréal où il s'est rendu au Couvent des Sœurs Grises, pour prendre un peu de repos et rétablir sa santé ébranlée par un travail ardu et constant. Le Révérend Père doit passer quelques semaines dans la métropole Canadienne. Nous faisons des vœux pour son prompt et complet rétablissement.

Bul du lieutenant-gouverneur—Le bal que le Lieutenant-Gouverneur se proposait de donner au Palais Législatif, le 18 janvier, a été ajourné au 8 février, à raison de la mort d'un membre de la famille de Son Honneur.

Une magnifique lecture illustrée sur "Rome" sera de l'Hôtel-de-Ville, le 12 janvier au soir.
GRANDE REDUCTION
—D'ICI AU—
1er FEVRIER 1888
CHIZ
Brousseau Frères, St-Hyacinthe.
Ne manquez pas d'y aller, cela en vaut la peine.
Plus vite vous irez, meilleur sera le choix.

Chez RAYMOND & FRÈRE
Robes de Carioles, Grande variété. Casques, Claques doublées et Pardessus.
17 décembre 1887—1 m

CADEAUX !! CADEAUX !!
Cannes montées en or et en argent, Pipes en Écumé de Mer montées en argent, Porte Cigarettes et Cigarettes montées en or et en argent, Lots à tabac, Sacs à Tabac, Accordéons, Violons, Jouets d'enfants, Sleighs pour bébé, Trains aux Trains sauvages, Starck et Cornette, Biquettes, etc.
Le tout pour être vendu au plus bas prix que je dois changer de magasin au printemps.
No. 6 rue Cascade.
F. D. RENAULT, St-Hyacinthe.
St-Hyacinthe, 15 décembre 87—1m.

MARIAGE
A St Antoine de Richelieu, mardi, le 10 janvier, M. le Dr A. A. Bérard, de St Ours, co-décès à l'autel Mademoiselle Marie-Rose Collette.
Nous souhaitons aux nouveaux époux une longue vie de bonheur.

DÉCÈS
Nous apprenons avec une surprise douloureuse la mort de M. Louis-Jean Baptiste Mathieu, arrivé en cette ville, mercredi matin.
Le défunt est l'un des fils de M. Edmond Mathieu, agent pour la vente de billets de chemins de fer, et était l'un des membres de la société Mathieu et fils, marchands-tailleurs.
Le mort est venu l'enter à sa famille et à ses nombreux amis à un âge où un long avenir lui apparaissait ouvert. En effet, il n'avait que vingt-neuf ans.
La maladie a été très courte, trois jours seulement, et n'annonçait pas un si fatal dénouement.
Le service funèbre aura lieu vendredi, le 12 courant, à la Cathédrale de cette ville, à 9 h. A. M.
Nous prenons part à la douleur de la famille et la prions d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

INFORMATIONS
CONSUMPTION SUREMENT GUERIE
Monsieur l'Éditeur,
Voulez-vous informer vos lecteurs que nous avons un remède certain pour la maladie ci-dessus nommée. En s'en servant à temps des milliers de cas désespérés sont arrivés à la guérison.
Je serai très-honorable d'envoyer gratis dix bouteilles de mon remède à n'importe lequel de vos lecteurs qui me donnera son adresse.
Votre etc.,
Dr. T. A. SLOCUM,
37 Yonge St.
Toronto, Ont.
15 1 88.—6 m.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria. Quand elle fut enfant, elle en voulait encore. Quand elle fut plus grande, elle disait "J'ai adoré. Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria."

LE PEUPLE DEMANDE PROTECTION
Médicines brevetées
Que sont-elles ? En général ce sont des prescriptions qui ont été employées avec grand succès par de vieux médecins bien connus. Des milliers d'invalides ont été guéris, contre toute attente, par leur emploi, et elles font l'étonnement et la crainte de nos collègues de médecine aux États-Unis; tellement que les médecins qui prennent leurs degrés à ces collèges médicaux sont priés de déprécier les Médecines Propriétaires, vu qu'elles leur font perdre leurs milleurs pratiques. Comme fabricant des Médecines Propriétaires le Dr G. G. Green, de Woodbury, N.J., espère avec confiance—afin de prévenir les risques auxquels s'exposent presque tous les jours les malades et les affligés en se servant de Médecines Brevétées—conseiller par des personnes inexpérimentées et seulement dans le but de les propager, et par des médecins inexpérimentés et sans expérience qui sont la peste des villages et des villes, et encore par des gens s'intitulant médecins et qui ont plutôt des croque-morts faisant des expériences sur leurs patients tout en leur débattant leur santé et leur argent.—Le Dr Green, disons nous, espère donc pour le bien des affligés que le gouvernement protégera la nation en faisant des lois pour régulariser la pratique de la médecine par des médecins d'une plus grande expérience et plus instruits, et par là il relèvera l'honneur et le crédit de la profession, et en outre qu'il fera des lois pour l'enregistrement des récépés des Médecines Propriétaires, sous examen et décision de Chimistes et de Médecins renommés à cet effet, avant qu'elles n'aient obtenu la licence pour usage général. Il donnera volontiers la formule du Syrop Allemand de Basoon et de la Fleur d'Au de Green sous de telles lois, avec une telle protection, et aussi l'enlèvera au peuple ses préjugés, évitera la compétition et l'imitation des médecins sans valeur.—(Tiré du Mail de Chicago, 8 août 1887.)

AU GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES
chez A. DION, il se vend actuellement (c'est-à-dire pour jusqu'au Jour de l'An) 20 paires de pardessus boutonnés doublés pour femme valant \$1.75 la paire pour \$1.25; pardessus pour filles et enfants valant \$1.50 pour 75 cts. Ainsi profitez-en tous. L'assortiment est au grand complet.
Toujours en face de la Banque de St-Hyacinthe.
Demandez les souliers importés d'Allemagne, les mieux faits qu'il y ait sur le marché.
N'oubliez pas la célèbre chaussure d'un seul morceau de G. Boivin, dont M. Dion est le seul Agent.
Gros et détail.
ALEXIS DION

CONSUMPTION GUERIE
Un vieux médecin, retiré de la pratique, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la prescription d'un remède unique composé de matières végétales pour la guérison prompte et permanente de la consommation de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons ainsi que la débilité et autres maladies des nerfs, croit de son devoir de faire connaître à ceux qui souffrent de ce spécifique merveilleux, après avoir fait l'expérience de ses étonnantes propriétés curatives. Nous l'empêchons de cette détermination et désirant soulager les misères humaines, j'enverrai gratuitement à quiconque en fera la demande la recette du remède en question avec les renseignements relatifs à sa préparation et son usage, le tout en allemand, français ou anglais. Adressez par la maille avec un estampille et mentionnez ce journal. W. A. Noyes, 149 Power's Block Rochester, N. Y.
26 septembre 87—7 s.

La Balsepareille d'Ayer employée régulièrement, extirpe toute infection scrofuleuse, sous quelque forme qu'elle existe.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer est un article de toilette indispensable pour la chevelure, elle en active la croissance.

AVIS AUX MÈRES—Le SIROP CALMANT DE MME WINSLOW devrait toujours être employé quand les enfants font des dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes rubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose". Ce sirop est très-agréable au goût. Il apaise l'enfant, amoindrit ses gémissements, enlève toute douleur fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez "Le sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.—2-88

CORDONNIERS DEMANDÉS CHEZ L. N. LUSIER.—13 Sept. 1887—4 c

AUX SOURDS—Une personne guérie d'une surdité constante de 23 ans par l'emploi d'un remède très simple, on en enverra la prescription gratis en français à quiconque en témoignerait le désir. S'adresser Nicholson 117, MacDougal St. N. Y.—2-88

LE DR. SAINT-GERMAIN
A le plaisir d'informer ses nombreux amis et clients de la ville et de la campagne qu'étant remis de la grave indisposition qui le faisait souffrir depuis plusieurs mois, il a repris l'exercice de sa profession dans toutes ses branches.
Comme par le passé le Dr St-Germain pratique à la campagne et à la ville et sera disponible la nuit et le jour. Il espère que ceux de ses anciens clients que cette indisposition passagère, aurait pu éloigner, voudront bien lui rendre leur confiance passée.
St-Hyacinthe, 26 Déc. 1887.—1 m.

AUX ANNONCEURS
Une liste de 1000 journaux, divisée en ETATS ET SECTIONS sera envoyée sur demande—Gratis.
A ceux qui veulent que leurs annonces soient profitables nous ne pouvons pas offrir de meilleur intermédiaire que les différentes sections de notre Liste Locale.
GEO. P. ROWELL and Co.
10 Spruce St. New York.
28 Sept. '87.

Defense d'Avancer
Le sousigné fait défense d'avancer à qui que ce soit sans un ordre écrit de sa main.
AMBROISE COTÉ fils.
St Dominique 15 Déc. 1887—1 m.

GRANDS AVANTAGES
M. Gendron ayant l'intention de transporter sa manufacture d'instruments aratoires dans les Townships, offre en vente son établissement et terrain occupé par M. Bissonnette. Le terrain comprend à peu près 100 paires de carrés. Il s'y trouve une boutique de 60x30 à 2 étages, une fonderie et forgo 45x30, ces deux bâties couvertes en tôle, une maison à 2 étages 21x30, des écuries, hangar et remise.
Pour les conditions s'adresser au sousigné.
20. J'ai ordre de vendre un autre établissement dans le Village de St-Pie, ancienne propriété de M. Michel Girard. Les conditions sont avantageuses. Il y a sur le terrain une bonne maison, un beau magasin, hangar appartenant au magasin, écuries, remise, etc. Cet établissement conviendrait bien à quiconque désirerait se mettre dans le commerce.
30. Un marchand désirant se retirer des affaires offre en vente son fonds de commerce consistant en un bel assortiment de magasin général de campagne, ainsi que les bâties, beau grand magasin avec logement au-dessus, hangar, remise, écurie; le tout en parfait ordre. Cette propriété est située dans une de nos meilleures paroisses près de la ville, et a servi comme place d'affaires depuis au-delà de 20 ans. Des conditions libérales seront accordées à celui qui désirerait acheter le stock et les bâties. S'adresser au sousigné ou plus amples informations.
J. O. DION.
St-Hyacinthe, 11 nov. 1887—2 c

CALENDRIER
ECCLESIASTIQUE
Pour l'Année Bissextile 1888
Approuvé par l'Evêque de St-Hyacinthe.
VENDU AU
COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.
PRIX : 5 cts.
Qu'on se hâte de s'en procurer

Aux Annonceurs dans la "GAZETTE"
Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes :
1. Adresse : "La Gazette du Canada, Ottawa, Canada."
2. Indiquer le nombre d'insertions requises
3. Remettre invariablement "les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont : 10 cts par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une semaine.
Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$1.00 par an est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.
BROWN CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine et contrôleur de la Papeterie.
Département des impressions et de la Papeterie publique.
Ottawa, 15 juin 87—12ms.

STATUTS DU CANADA
ET
Publications Officielles
Les Statuts et quelques unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande.
Les statuts Révisés sont maintenant prêts à dix des deux volumes \$5.00
R. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine et contrôleur de la Papeterie
Département des impressions et de la Papeterie publique.
Ottawa 15 juin 87—12 ms.

CHEMIN DE FER
Intercolonial du Canada
Service pour la maille royale, les passagers et le fret entre le Canada et la Grande Bretagne.
Route directe entre l'Ouest et tous les endroits du bas St-Laurent à la Baie des Chaleurs et aussi du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Écosse, des Îles du Prince Édouard, du Cap Breton et de Terre Neuve.
Nouveaux et élégants buffets dorés et chaises salons à achés à tous les trains express.
Les passagers pour la Grande Bretagne et le continent en quittant Toronto le jeudi à 8.30 hrs. a.m., rejoindront le steamer de la maille, à Halifax le samedi matin.
Élevateurs, dépôts et docks à Halifax, présentant toutes les commodités pour l'expédition des grains et autres marchandises.
Une expérience de plusieurs années a prouvé que l'Intercolonial, correspondant avec les lignes de Steamers qui font le service de Liverpool et de Glasgow, était la route la plus rapide entre le Canada et la Grande Bretagne.
Les informations relatives aux passagers et au tarif sur fret sont obtenues chez
ROBERT B. MOODIE,
Agent de l'Est pour le fret et les passagers, 95 Rossin House, Block York St., Toronto.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef, Moncton, N. B.
Bureau du chemin de fer
24 novembre 1887.

POUR RECEVOIR
Franco de Port
A 19 CTS LE FRANC,
Tout ouvrage en Librairie Française,
Il suffit d'adresser le montant en un mandat postal à
SYLVA GLAPIN
23, Rue d'Odessa,
la 9-87. A PARIS.

DELABRUERE & GAGNON
Avocats
Bureau : No. 39, Rue St-Hyacinthe
St-Hyacinthe
MM. de LaBruère & Gagnon suivront les cours criminelles et civils et accorderont une attention toute particulière aux collections
B. DeLaBruère, Chs. E. Gagnon, L. L. 3
1 Août—

Au Magasin Populaire
LANGLIER & LARIVEE
No 128
RUE CASCADE, ST-HYACINTHE
Vous trouverez un bel assortiment de
Groceries Fraiches
Et un choix des mieux assortis de
FAIENCS, VERRES &c;
Liqueurs de toutes sortes
EN CROS ET EN DETAIL.

Fruits, Sucreries
Huitres en ecailles
Reçues toutes les semaines de Portland
Ces Messieurs sont agents pour la célèbre manufacture de Poêles de Brockville, Lond., et Toronto. Agents pour les échelles patentes de Hitchcock et aussi agents pour la manufacture d'argenteries de Wellington, E. U.
16 Novembre 1886—1 an

LABORATOIRE PUBLIC
Montréal, 29 novembre 1887.
Je, soussigné, certifie avoir analysé, à la régulation de MM. Ledoux et Cie, de St-Hyacinthe, un échantillon de l'eau minérale de la source "Providence", en la paroisse de St-Hyacinthe, et, comme résultat de mon travail, j'ai obtenu 194 grs. de substances salines par 1000 grs. d'eau—19.4 par cent.
Elle se compose de :
"Carbonate de chaux,"
"Magnésie,"
"Fer,"
"Alumine,"
"Soude,"
"Potasse,"
"Lithium,"
Tous solubles dans l'acide carbonique libre
10.0 par 1000 grs.
"Chlorure de Lithium,"
" " " Sodium,"
" " " Potassium,"
6.25 " " par 1000 grs.
Sulphate de chaux, strontium 3.1 par grs
"Bromure et Iodure } des traces
"de potassium et de Sodium }
[Signé]
J. BAKER EDWARD, Ph.D.D.C.S.F.C.S.
Professeur de Chimie et Analyste du Gouvernement Canadien pour le District de Montréal.
Le résidu alcalin prouve que les Carbonates dominent dans la composition de cette eau minérale, et lui donnent, comme caractère essentiel, des propriétés laxatives, altérantes, crues, toniques et digestives; son usage se recommande spécialement dans les cas de constipation, maladie du foie et des reins, digestions laborieuses et comme tonique.
Je recommande cette eau comme ayant les qualités importantes de la classe des eaux salines, dont la valeur médicamenteuse a donné des résultats extraordinaires en Canada (signé) Dr JOHN BAKER EDWARD, Ph.D.D.C.S.F.C.S.
MM. Ledoux & Cie, St-Hyacinthe.
Ces rapports et certificats nous prouvent la grande valeur que possède l'eau minérale "Providence", nous informons maintenant le public que nous serons prêts, le 17 décembre courant, à l'offrir en vente, soit à l'état naturel soit gazeux.
Que toutes les personnes qui souffrent des maladies pour lesquelles cette eau est spécialement recommandée fassent l'épreuve de sa valeur et de son efficacité.
La Cie profite aussi de l'occasion pour informer le public qu'elle est l'agent des célèbres Bière et Porter de Wm. Dow, de Montréal; et qu'elle manufacture aussi les SODA, CIGARE, GINGER ALE, CHAMPAGNE et RUM BIERE.
Adressez vous à
LEDoux & Cie,
St-Hyacinthe.
15 déc 1887—3m

GRANDE
AMELIORATION
—AU—
Magasin d'Epargne
TENU PAR
BEAUREGARD & LAPIERRE
No. 48
Coin des rues St-Hyacinthe et Cascade.
MM. Beauregard & Lapierre viennent de faire à leur établissement de grandes améliorations qui leur permettront à l'avenir de faire un commerce plus considérable et de satisfaire toutes les exigences de leur forte clientèle.
Cet établissement tenu sur l'excellent pied que l'on sait, mérite l'encouragement du public.
La cave de MM. Beauregard & Lapierre est très bien fournie de toutes sortes de boissons et liqueurs de premier choix.
—SPECIALITES—
Bieres et Porters
ENGROS ET EN DETAIL.
Avis aux marchands de campagne et autres acheteurs de gros et de détail.
Nous accorderons une attention toute particulière aux ordres qui nous viendront de la campagne. Nous expédierons à domicile tous les extra achetés à notre magasin sans charge extra.—Une visite est sollicitée !
13 mai 1887.—a. c.

ROLE D'ÉVALUATION
A VENDRE ICI
Corrigé et adapté à toutes les municipalités
Vendu pour 10cts

POUR LA SAISON DES VOYAGES DE PLAISIRS
Servez-vous de
L'EXTRAIT DE CAFÉ CONCENTRÉ
DE LYMAN
Le plus facile à employer
ATTENDU QU'ON PEUT AUSSI BIEN EN FAIRE UN GÂLON QU'UNE TASSE.
NET-A-SE
Le produit le plus exquis des meilleurs cafés
MOKA et JAVA
Il sert au bien être à la maison et est un précieux compagnon à la chasse, à la pêche, en voyage ou sous la tente.
En vente chez tous les épiciers par bouteille d'une livre et d'une demi livre.
Faites mention de ce Journal.
St-Hyacinthe, 7 Nov. 87—

Maison de Pension demandée
Un ménage anglais désire trouver en ville une maison privée où on puisse lui donner la pension et une grande chambre à coucher meublée, chauffée et bien éclairée. Il faudrait que l'on parlât anglais dans la maison.
S'adresser pour plus amples informations au bureau du "Courrier."
19 déc. 87.—15 j. p.

A VENDRE
Un moulin à bardeaux, marchant par eau, une aile ronde avec ses accessoires, dans le 5ème rang de Ste Rosalie, dans le comté de Bagot. Conditions faciles.
S'adresser pour plus amples informations à
REMI GOSSELIN,
5ème rang de Ste Rosalie.
Ou à BASILE LUSIER, États Unis
7 janvier 88—3m 15 4 88

I CURE FITS!
When I say CURE I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I MEAN A RADICAL CURE. I have made the disease of
FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS.
A life long study. I WARRANT my remedy to CURE the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE BOTTLE of my INVALUABLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and it will cure you. Address
Dr. H. G. ROOT, 37 Yonge St., Toronto, Ont.
5 1 88.—6 m

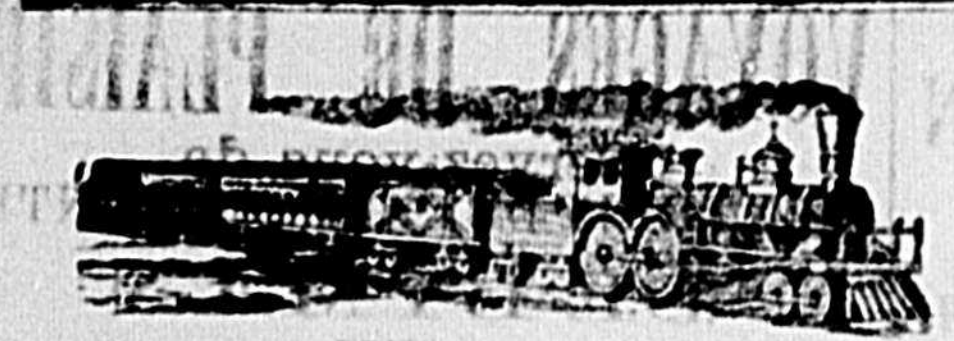
Institutrices demandées
MM. les Commissaires d'écoles du Township de Roxton ont besoin de deux institutrices pouvant enseigner le français et l'anglais; pour informations s'adresser à
J. B. TARTRE Sec. Trés.
Roxton Falls.
31 Décembre 1887.—a c

Occasion Exceptionnelle
A VENDRE
Trois Moulins
1o Un moulin à aile, neuf et complet : aile ronde, aile à bardeaux, aile à clapboards, l'écule à lattes, planer, etc., etc.
2o Un moulin à farine, ayant trois paires de moulages.
3o Un moulin à carder, avec machines tendre, fouler, presser et raser l'étoffe.
F. N. OUTRE :
4o Une terre de 260 arpents, autour des moulins, environ la moitié en culture.
Cette propriété est située sur une belle rivière à une petite distance de deux églises sur le tracé d'un chemin de fer.
Chance rare pour un cultivateur ou autre ayant plusieurs enfants à établir.
Plusieurs frères ou amis peuvent s'établir ici côté l'un de l'autre et s'aider mutuellement, attendu que la presse de l'ouvrage ne vient pas ensemble dans les différents moulins et sur la terre, mais les travaux se succèdent durant le cours de l'année. Conditions faciles.
S'adresser à
M. JOSEPH BOURQUE,
Wotton, P.Q.
11 octobre 1887—3m ac

A VENDRE
Un bel emplacement d'un arpent de profondeur sur un demi-arpent de largeur, situé à deux arpents de l'église catholique de West Shefford et à proximité de l'école. Cet emplacement est garni d'une écurie, d'une bonne maison, d'une boutique de cordonnier où se trouvent tous les outils nécessaires à l'exercice de ce métier, et un puits qui ne tarit jamais le fournir d'eau.
Les conditions seront faciles, et on pourra les connaître en s'adressant au bureau de poste de West Shefford.
13 mai 1887—ac

Terres à Vendre
Le sousigné offre en vente deux terres dont l'une très bien bâtie et située à dix arpents de l'église de St-Théodore d'Acton, 25 par 124 arpents; sur laquelle se trouve un des plus beaux vergers de la paroisse.
L'autre terre, située au 3ème rang de St-André d'Acton, entre Upton et Acton, 25 par 5 arpents, bâtie d'une maison neuve, et d'une grange. Il pourra fournir le bois nécessaire pour une écurie, et pourra vendre les instruments nécessaires à la culture.
L'acheteur n'aura pas de rentes seigneuriales à payer, et ne sera obligé qu'à la moitié de l'entretien des chemins.
THOMAS GREGOIRE,
Acton Vale
28 7 87 a

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DE MONTREAL A L'EST.

	Expre	Méle	Passa ger	Local.	Passager
A.M.A.M.P.M.P.M.P.M.					
Montréal.....	8 106	45 3	15 5	20 1015	
St Lambert.....	3 307	30 3	35 5	40 1040	
Belœil.....	9 018	30 4	09 6	18 1118	
St. Hilaire.....	9 048	35 4	13 6	22 1125	
St. Madeleine.....	8 574	25 6	38.....		
St. Hyacinthe.....	9 339	23 4	43 7	00 1159	
St. Rose.....	9 504	48 6	51.....		
Britannia Mills.....	10125	00 7	01.....		
St. Liboire.....	10205	01 7	07.....		
Upton.....	10000	1035 5	12 7	13 1232	
Acton.....	10111	1105 5	27 7	27 1249	
Durham.....	10332	1239 5	57.....	1 22	
Richmond dépa.....	11051	15 6	40.....	2 15	
Sherbrooke.....	11143	7 41	3 21		
Compton.....	12058	8 15	3 57		
Coaticook.....	12127	8 35	4 19		
Danville.....	11271	58 7	43.....	3 02	
Arthabaska.....	12053	09 8	55.....	4 10	
St. Jovite.....	12474	10 1020		5 05	
Québec.....	2 056	30.....	7 00		

DE L'EST A MONTREAL.

	Expre	Passager	Passager	Passager	Local.
P.M.A.M.P.M.P.M.A.M.					
Québec.....	8 30				2 10
St. Julie.....	10205	5 05			3 27
Arthabaska.....	11236	5 50			4 13
Danville.....	12187	7 53			4 55
Coaticook.....	10207	09 10203	42.....		
Compton.....	10827	25 1152	4 00		
Sherbrooke.....	11143	8 00 1143	4 28		
Richmond dépa.....	159 00	1 15 55	35.....		
Durham.....	1 55 9	22 1 55 5	57.....		
Acton.....	2 43 9	47 2 43 6	21 6 39		
Upton.....	3 09 10003	09 6 33	6 47		
St. Liboire.....	3 22 10073	22.....	6 55		
Britannia Mills.....	3 30 1012		7 00		
St. Rose.....	3 50 1023		7 12		
St. Hyacinthe.....	4 00 1028	4 00 7 00	18		
St. Madeleine.....	4 25 1045	4 25.....	7 35		
St. Hilaire.....	4 55 1058	4 55 7 27	50		
Belœil.....	5 01 11025	5 01 27	54		
St. Lambert.....	6 05 11355	6 05 58	30		
Montréal.....	6 35 11556	6 08 15	50		

Heures des Trains

DU

SOUTH - EASTERN.

MILES.	STATIONS.	PASSA.	MÉLE
		A.M.	P.M.
	Stanbridge.....	6.10	1.00
2 1/2	Bedford.....	6.15	1.25
	Mytist.....	6.22	1.35
14	Farnham—Arrivée.....	6.45	2.00
	do —Départ.....	6.50	2.30
20	L'Ange-Gardien.....	7.09	2.55
24	Papineau.....	7.21	3.10
26	Abbottford.....	7.29	3.25
31	St. Pie.....	7.44	3.50
40	St. Hyacinthe.....	8.10	4.35
41	St. Rose (Trav.).....	8.16	4.50
48	St. Simon.....	8.43	5.25
53	St. Hugues.....	9.05	5.45
66	Cavignac.....	9.15	6.00
	St-Prime.....	9.21	6.06
52	St-Guillaume.....	9.35	6.30
	Sorel.....	10.45	8.00

	STATIONS.	MÉLE	EXPRE
		A.M.	P.M.
	Sorel.....	7.00	2.15
	St-Guillaume.....	8.45	3.25
	St-Prime.....	9.00	3.35
	Cavignac.....	9.15	3.45
	St-Hugues.....	9.30	4.00
40	St. Simon.....	9.54	4.20
41	St. Rose (Trav.).....	10.25	4.55
42	St. Hyacinthe.....	10.45	4.50
31	St. Pie.....	11.35	5.20
46	Abbottford.....	12.05	5.35
39	Papineau.....	12.15	5.40
23	L'Ange-Gardien.....	12.40	6.15
48	Farnham.....	1.10	6.55
55		10.35	7.10
	Mytist.....	11.10	7.33
9 1/2	Bedford.....	11.25	7.11
62	Stanbridge.....	11.35	7.45

	A.M.	P.M.
St-Césaire.....	6.55	0.00
Rougemont.....	7.10	0.00
Mariville.....	7.30	0.00

	A.M.	P.M.
Mariville.....	0.00	6.30
Rougemont.....	0.00	6.50
St-Césaire.....	0.00	7.05

T. A. MACKINNON,
Gér. Général.

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis,
Cadres, Moulures,
Plinthes.

—AUSSI—
Bois de sciage séché à la vapeur, préparé et
briqueté, blanchissage, embouteillage, sciage, et
tourage, faits promptement et
Satisfaction garantie
Coin des Rues St Joseph et St Antoine
St Hyacinthe, 14 Mars 1887.—a c

L'Enfant pleure, il
vaut son Castoria.

IMPORTANT

Pourquoi n'êtes-vous pas assuré ? Il ne se
passa pas un jour sans que les journaux rap-
portent la nouvelle de nombreuses pertes de
vie en terribles conflagrations. Quelle sera la
prochaine victime ?
Pouvez-vous le dire ?

Non !
Mais, chacun en ce qui le concerne, peut se
mettre à l'abri, ainsi que sa famille, au point
de vue des pertes matérielles, des terribles ra-
vages de la mort, du feu ou des accidents, en
s'adressant à

F. BARTELS

Agent Général d'Assurances à St-Hyacinthe
(établi en 1875) qui représente dans le
district de St-Hyacinthe et les comtés voisins
pas moins de douze des plus importantes
compagnies d'assurance anglaises et cana-
diennes sur la vie, contre le feu et les acci-
dents, parmi lesquelles se trouvent les sui-
vantes :

LA CANADA LIFE

(Compagnie d'Assurance sur la Vie).

Etablie..... Hamilton Ont..... 1847

Capital et fonds social au-delà de \$8,000,000

Revenu annuel au-delà de..... 1,600,000

(Extrait du rapport du gouvernement sur les

Compagnies d'Assurance sur la vie.)

Nouvelles Polices en force

1. Canada Life (seule) 4,591,250 38,343,149

2. Autres Cies Cana. 14,898,444 49,247,710

3. 19,289,694 88,181,859

17. Cies Anglaises... 4,054,479 27,219,599

12. Cies Américaines. 11,827,375 55,908,230

Total \$35,171,348 \$171,309,688

Un exemple, maintenant des profits consi-
dérables aux porteurs de police de la Canada

Life. La police sur la vie No 5922 pour 1000

émise en 1868 en faveur de M. Paul Payan, de

St-Hyacinthe, s'est accrue jusqu'à aujourd'hui,

soit durant 20 ans, par voie de bonus, à \$1,-

596.25 et ce Monsieur n'a payé que \$21.60

chaque année ou \$420 depuis qu'il est assuré.

J.W. MARLING, Gerant provinciale Montréal.

F. BARTELS, Agent du District St-Hyacinthe.

DR EUG. ST-JACQUES, Médecin, St-Hyacinthe

La Cie d'Assurance contre le Feu

BRITISH AMERICA

Etablie..... Toronto, Ont..... 1833.

Actif, \$1,200,000. Rev. ann. \$1,600,000.

Spécialité : on assure les bâtimens isolés et

dépandances de fermes et animaux contre le

feu et le tonnerre, à 1 p. cent pour 3 ans.

Une réponse immédiate sera donnée à toute

lettre, carte postale ou télégramme.

F. Bartels, agent pour le district ; A. N.

Bradford, sous-agent, St-Hyacinthe, Agents

locaux : J. R. Marshall, Abbottford ; J. E.

Girouard, M.P.P., Drummondville ; Ed. Guil-
let, Mariville ; Jas. O. Ginn, Richmond. On

demande encore des agents locaux.

LA Cie d'ASSURANCE contre le FEU

WESTERN.

Etablie..... Toronto, Ont..... 185.

Actif, \$1,740,000. Rev. ann. \$1,630,000.

On assure les bâtimens isolés et les dépand-

ances de fermes et animaux contre le feu et

le tonnerre à 75c et \$1.00 par \$100 pour 3 ans.

F. Bartels, agent pour le district, A. N.

Bradford, sous-agent, St-Hyacinthe. Agents

locaux : F. C. Saunders, Bedford, E. Chabot,
St-Charles.

M. BARTELS représente aussi les

Compagnies Anglaises suivantes :

Fire Ins. Association, 1880..... \$1,000,000 stg.

Imperial, 1841..... 4,000,000 "

Guaranty, 1863..... 1,600,000 "

London Assurance, 1729..... 3,400,000 "

ALLAN LINE

Royal Mail Steamships

A ligne la plus courte entre l'Amérique et

l'Europe, ne prenant que

5 JOURS

pour se rendre d'un continent à l'autre.

Un vaisseau part de Québec tous les Jendis.

Passage de St-Hyacinthe à Liverpool :

Cabines, \$61.75, \$71.75 et \$1.75.

(Selon l'aménagement)

Deuxième Classe \$31.75

Entrepont \$21.75

F. BARTELS, Agent.

ST-HYACINTHE

Septembre 1887—1-an

MOULINS

EMILEVILLE, ST. PIE

P. Emile ROY, Propriétaire

Les personnes qui désirent bâtir trouveront

constamment au moulin à scie une grande

quantité de bois sec de Pin, Frêne, Épinette

Blanche, Latex, Bardeaux, bois de Charpente

à prix réduits.

Les entrepreneurs et ceux qui font le com-

merce de bois auront des avantages spéciaux

en achetant par grande quantité.

La Compagnie du chemin de fer du Sud Est

ayant un embranchement à mon moulin, me

permet de remplir promptement les ordres que

l'on voudra bien me donner.

Je sollicite les ordres par la maille et j'enver-

rai une liste de mes prix sur demande.

Les moulins à farine et à carder sont toujours

sous la direction d'hommes d'expérience.

Les nouvelles améliorations que nous venons

de faire à ces moulins pour satisfaire la prati-

que toujours croissante, nous permettent de

donner prompt et entière satisfaction à mes

nombreux pratiques.

LOTS A BATIR

M. Roy offre aussi en vente dans le beau et

grand village de St Pie, sur des propriétés

vis-à-vis le Dépôt des chars et à proximité de

l'église et de la rivière de magnifiques lots à

bâtir. Ces terrains se vendent payables soit

par terme ou à constitui au gré de l'acheteur

A 188404

A Vendre

Cette belle ferme, située à quelques minutes

de marche de la ville, au rang-écé Marianne,

St-Hyacinthe le Confesseur, de trois arpents,

sur trente, avec maison et autres bâtimens,

en parfait ordre sous tous rapports.

Pour les conditions s'adresser au proprié-

taire

MISABEL FONTAINE,

St-Maurice

ou à son procureur **R. E. FONTAINE,**

Avocat,

Rue Orléans.

18 octobre 1887.—a. s.

FEUILLETON

CECILIA

PREMIÈRE PARTIE

XIII

— Oul, ouï ouï ! — murmura Cécilia, le visage caché sur l'épaule de sa mère.

Elles restèrent longtemps ainsi dans les bras l'une de l'autre, n'osant se communiquer leurs pensées, mais confondant leurs larmes à la face de ce ciel si pur dont la majestueuse sérénité semblait dire à la terre : —

" Rappelle toi que toutes les agitations, toutes les luttes, toutes les douleurs dont tu es le théâtre passent comme un vain songe, et qu'au-dessus de toi resplendit l'éternelle lumière de la véritable vie ! "

XIV

Où se trouvait Gaston au moment où l'excitation de M. Bertheau, atteignant son point culminant, avait commencé à se manifester de manière à ne pouvoir laisser à personne le moindre doute sur sa nature ?

C'est ce que nous allons expliquer.

Après avoir vu Cécilia s'éloigner du piano au bras de son mari et suivie de son père, le baron s'était tourné vers Fernande dont, quoi qu'il fit, le courroux ne pouvait lui être indifférent. Il vit que la fière jeune fille, quoique souffrant visiblement d'un sentiment plus profond qu'un simple dépit, s'imposait une tranquillité assez bien jouée pour tromper même un observateur attentif ; mais Gaston dont la perspicacité naturelle était augmentée par l'intérêt direct qu'il prenait à la question, et par la connaissance du caractère auquel il avait affaire, était plus qu'un observateur, et ne pouvait guère être trompé. Il reconnut l'effort de la volonté sous ce calme apparent, et rendit hommage tout bas à une force de caractère qu'il appréciait d'autant mieux qu'il savait par expérience au prix de quelles luttes elle s'acquiert.

Il se rapprocha de Fernande, mais en faisant un léger détour pour passer auprès d'une jardinière où il détacha de l'une des plantes une petite branche de feuilles.

— Supposez—dit-il en présentant ce rameau à Fernande—que ceci soit une branche d'olivier et acceptez-en l'offrande.

— Je ne supposerais rien du tout—répondit Fernande dont l'humeur rancunière repoussa la réconciliation offerte de cette façon plaisante—je préfère toujours la réalité à la fiction, quelque séduisante que celle-ci puisse être ; et la vôtre, du reste, n'aurait rien de séduisant pour moi : Je n'aime pas extrêmement l'olivier, et je déteste les fruits !

Elle se détourna à ces mots, et jetant un regard dans une galle de billard dont la porte, communiquant au salon, était entrouverte, elle s'écria d'un ton de curiosité affecté et avec l'intention évidente de prouver à Gaston qu'elle ne prenait aucun intérêt à ce qu'il pouvait avoir à lui dire : —Tiens ! qui donc a eu la fantaisie de jouer au billard ce soir ?

Et après cette exclamation, elle passa dans l'autre chambre.